

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

MARS 2024 - RAAE n° 39 du 13 mars 2024
publié le 13 mars 2024

Préfecture du Val-d'Oise
Direction de la coordination et de l'appui territorial
CS 20105 - avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE cédex

Tél : 01 34 20 29 39
mél : pref-raa95@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la réglementation et des élections

Arrêté du 07 mars 2024 portant habilitation dans le domaine funéraire de la société FUNECAP IDF pour son établissement secondaire POMPES FUNEBRES CALAS sis 94-95 Rue de Calais à Argenteuil (95100) 1

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU VAL-D'OISE

Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable

Arrêté n°2024 - 17591 du 08 mars 2024 prescrivant, au profit de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF), l'ouverture de l'enquête publique unique, préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire conjointe du projet de requalification de la zone commerciale « Val d'Ezanville », mis en œuvre dans le cadre de la zone d'aménagement concerté du Val d'Ezanville sur les communes d'Ezanville et de Moisselles 3

Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires

Arrêté préfectoral n° 2024-17631 du 05 mars 2024 relatif au captage d'eau destinée à la consommation humaine dit "FM3" à Fontenay-en-Parisis 8

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DES YVELINES

Arrêté du 11 mars 2024 portant subdélégation de la signature de Mme Anne-Florie CORON, directrice départementale des territoires des Yvelines relative aux transports exceptionnels des départements du Val-d'Oise et des Yvelines 37

PRÉFECTURE DE POLICE

Cabinet du Préfet

Arrêté n° 2024-00339 du 13 mars 2024, accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction de l'immobilier et de l'environnement 40